GeoTherma

Extension de garantie Thermia – GeoTherma

à partir de 2022

www.geotherma.be

GeoTherma

GT 10 ans garantie au pompe à chaleur.

A partir de 1er janvier 2022 l'extension de garantie suivante peut être retenu pour les pompes a chaleur géothermique de Thermia distribués par Geotherma srl, Ambachtenstraat 14a, 3210 Lubbeek.

L'extension de garantie est uniquement applicable sur les produits de Thermia livrés et installés en Belgique ou au Le Grand Duchesse de Luxembourg.

Le régime de garantie est applicable pour les erreur de fabrication, de matériel ou de design.

description, GT 10 ans garantie au pompe à chaleur:

Geotherma srl offre l'opportunité de prolonger les conditions de garantie de base, applicables à partir du 1er janvier 2022, à **une garantie omnium de 10 ans sur la pompe à chaleur**. La garantie omnium comprend la réparation ou le remplacement des pièces ainsi que les heures travaillées et les déplacements associés et ce jusqu'à 10 ans après le démarrage officiel réalisé par GeoTherma.

Supplémentaire au **GT 10 ans garantie au pompe à chaleur, une chèque-up gratuit** est effectuée 18 moins après la mise en service.

Le **GT 10 ans garantie au pompe à chaleur** peut être retenu lors de la commende initial de la pompe a chaleur ou lors de la mise en service de la pompe a chaleur par Geotherma srl.

Coût d'investissement ponctuel lie au 'GT 10 ans garantie au pompe à chaleur'.

Thermia Calibra (duo, cool en Eco) en Altas (duo)	**:**	**€ 1200,- hors TVA**
Mega S en Mega M	**:**	**€ 2600,- hors TVA**
Mega L en Mega XL	**:**	**€ 4000,- hors TVA**

Condition de garantie concernant le 'GT 10 ans garantie au pompe à chaleur'.

- Inclure tous les conditions applicables décrits dans les conditions garantie de base.
- La pompe à chaleur doit être connecter au Thermia-online pour rendre possible une surveillance permanente.